transférés par les soins de la section grecque de la Croix rouge à l'hôpital municipal d'Athènes. Quand S. M. se prépara à quitter l'hôpital, un des blessés, M. Georges Hellen, chef de corps du commandant Pharmaki, lui a remis, au nom de tous les blessés, une médaille d'argent dont l'exergue porte l'inscription suivante ; *A S. M. la Reine Olga les blessés reconnaissants; 27 avril 1878.* Sur le revers de la médaille sont gravés ces mots : *Ambulances d'Athènes, Skhiathos, Néa Mizéli, Yannitzos*, avec les emblèmes de la Croix rouge. »

MECKLEMBOURG

RAPPORT SUR L'ANNÉE 1876-77

Le 13e compte rendu de la Société mecklembourgeoise, pour l'année allant de juin 1876 à juin 1877, annonce une diminution des membres de l'Association (de 521 à 482).

Pendant cette année, l'Association a contribué, soit au moyen de ses propres fonds, soit au moyen de collectes, aux secours réclamés par les victimes de la guerre d'Orient. Elle a, de plus, fait un don en argent à la fondation *Bethléem*, à Ludwigslust.

Les frais d'administration de l'Association ont été bonifiés à celle-ci par le grand-duc.

PAYS-BAS

MODE D'EMBARQUEMENT DES BLESSÉS

L'embarquement des blessés sur les navires offre de sérieuses difficultés, quand le peu de profondeur de l'eau exige un transbordement. Tel est le cas qui s'est présenté dans la guerre d'Atchin.

Lors de la première expédition, on y employa des chaloupes ordinaires de la marine militaire ou marchande, pour transporter des blessés de la plage aux vaisseaux obligés de stationner au large ; mais les inconvénients de ce procédé se révélèrent immédiatement. Malgré toutes les précautions imaginables, les blessés souffraient cruellement pendant les diverses phases de cette opération, et leurs cris déchirants firent une si profonde impression sur l'officier chargé de surveiller la manœuvre, qu'il s'ingénia pour trouver quelque chose de mieux.

Il imagina une chaloupe spéciale, qui a été employée avec succès lors de la seconde expédition d'Atchin, et dont la description se trouve dans le cinquième volume des Actes de la Société néerlandaise de la Croix rouge. C'est là que nos lecteurs pourront trouver, s'ils le désirent, tous les détails techniques qui s'y rapportent, complétés par des planches explicatives. Nous ne donnerons ici qu'un aperçu de l'invention de M. Marinkelle, lieutenant de marine de 1re classe.

La chaloupe de transbordement devait, suivant lui, satisfaire aux quatre conditions suivantes :

1° Que les blessés y fussent introduits sans peine et surtout sans augmentation de souffrance ;

2° Qu'ils y fussent couchés de manière à ce que le balancement ne les fît pas rouler les uns contre les autres ;

3° Qu'ils y fussent à l'abri du soleil ;

4° Qu'ils pussent être hissés facilement et sans secousses, de la chaloupe sur le navire destiné à les recevoir.

Voici les dispositions adoptées dans ce but par M. Marinkelle :

La partie centrale de sa chaloupe doit être assez large. On y établit un plancher mobile, formé d'autant de planches en travers qu'il doit y avoir d'hommes (6 ou 8). Sur chacune de ces planches, portée à terre, on dépose un blessé dans sa couchette (sorte de hamac rectangulaire en usage dans la marine néerlandaise) ; puis six hommes la chargent sur leur tête et s'approchent de la chaloupe, en faisant au besoin quelques pas dans l'eau. Le bordage de la chaloupe a été momentanément enlevé et laisse voir des rouleaux qui reçoivent l'extrémité de la planche, laquelle glisse alors sans secousse pour reprendre sa place primitive. Planches et hamacs sont assujettis de manière à n'être pas déplacés par les oscillations de la

chaloupe ; quelques hommes légèrement blessés occupent sur des siéges l'espace laissé libre à la proue et à la poupe ; une grande tente-parasol, que l'on avait inclinée (à babord ou à tribord) pendant l'opération du chargement, est replacée horizontalement ; les 7 hommes d'équipage s'installent sur les côtés de la chaloupe entre les blessés et les bordages, tandis qu'un sous-officier tient le gouvernail, et l'on navigue vers le vaisseau au moyen de pagaies (et non de rames), si l'on ne peut se faire remorquer par une petite embarcation à vapeur, ce qui vaut infiniment mieux. Quand le vaisseau-hôpital a été accosté, les couchettes y sont hissées les unes après les autres au moyen d'un palan, de telle sorte que les blessés arrivent à bord sans avoir éprouvé aucune secousse ni aggravation de souffrance.

Le service médical de l'armée des Indes a porté un jugement favorable sur cette innovation, et les blessés eux-mêmes s'en sont montrés satisfaits. M. Marinkelle se propose néanmoins de l'améliorer encore sur bien des points de détail.

L'AMBULANCE HOLLANDAISE AU CAUCASE

Dans une circulaire en date de La Haye le 30 avril 1878, le Comité central de la Société néerlandaise reproduit le rapport qui lui a été adressé par M. Gillot, président du Comité hollandais de Saint-Pétersbourg, sur l'ambulance que ce dernier avait envoyée dans le Caucase.

L'abondance des matières ne nous permet pas de reproduire cette circulaire, intéressante à bien des égards mais remplie de trop de détails pour qu'il soit facile de la résumer sans lui enlever beaucoup de sa valeur.

Cela ne nous empêche pas de féliciter les membres du Comité hollandais de Saint-Pétersbourg. Leur active et généreuse participation à l'œuvre des secours volontaires dans la guerre d'Orient leur a permis de faire beaucoup de bien, en faisant honorer au loin l'esprit traditionnel de charité de leur mère-patrie [1].

[1] Voir plus loin *Russie*, p. 259.